



Médecin coordonnateur en EHPAD H/F CDI temps partiel

Vous souhaitez rejoindre un établissement à taille humaine accueillant 60 résidents (dont une Unité pour Personnes Agées Désorientées de 12 places).

La Résidence Clairefontaine est un EHPAD privé associatif avec des locaux récents, de plain-pied et est située dans un écrin de verdure.

39 ETP travaillent au sein de la Résidence.

Le médecin coordonnateur contribue à la qualité de la prise en charge gériatrique des résidents en favorisant la coordination générale des soins entre les différents professionnels de santé (salariés ou libéraux) intervenant dans l'établissement.

Missions

Définition de l'organisation générale des soins dans l'établissement

- Participer à l'élaboration du projet de soins de l'établissement qui détermine les modalités de prise en charge des résidents.
- Conseiller le directeur de l'établissement sur le plan médical.
- Veiller à la mise en œuvre de solutions d'identification et de prévention des risques pour la santé publique.
- Veiller à la qualité de la prise en charge gériatrique.
- Veiller à l'application des bonnes pratiques gériatriques.
- Contribuer à l'évaluation de la qualité des soins.
- Participer à la démarche d'amélioration continue de la qualité.
- Contribuer à la professionnalisation des équipes.
- Mettre en œuvre une politique de formation et d'information des professionnels de santé exerçant dans l'établissement.
- Rédiger, avec le concours de l'équipe soignante, le rapport annuel d'activité médicale.
- Présider la commission de coordination gériatrique chargée d'organiser l'intervention de l'ensemble des professionnels salariés et libéraux au sein de l'établissement.
- Émettre, avec la commission de coordination, des recommandations concernant l'amélioration de la prise en charge et de la coordination des soins.

Organisation de la prise en charge médicale et paramédicale des résidents

- Réaliser les visites de pré-admission avec les demandeurs et leurs familles.
- Conseiller le directeur de l'établissement pour la décision d'admission d'un résident.
- Évaluer et valider l'état de dépendance des résidents.
- Assurer l'encadrement médical des équipes soignantes.
- Définir avec les équipes soignantes les besoins de chaque résident et formaliser les protocoles de soins adaptés.
- Organiser la coordination des professionnels de santé (internes et externes) intervenant dans l'établissement.
- Veiller, avec les professionnels de santé, à la bonne adaptation des prescriptions de médicaments et de soins.

- Être le garant du respect des droits et libertés des personnes, et de la qualité des soins prodigués.
- Organiser la permanence des soins.
- Organiser le renseignement et le suivi des dossiers de soins.
- Réaliser des prescriptions médicales en cas d'urgence ou de risques exceptionnels.

Acteur et partenaire du réseau gérontologique

- Animer la mise en œuvre de conventions conclues avec d'autres établissements dans le cadre de la continuité des soins.
- Collaborer à la mise en œuvre de réseaux gérontologiques coordonnés.
- Contribuer à l'intégration de l'établissement dans les filières de prise en charge des personnes âgées (sanitaires ou médico-sociales).
- Développer des partenariats avec les acteurs institutionnels locaux : ARS, conseil départemental.

Rattachement hiérarchique

Direction de l'établissement

Savoir-faire et compétences

Compétences techniques

- Expertise en gériatrie
- Méthodes d'évaluation de l'état de dépendance des résidents (AGGIR, PATHOS)
- Connaissance des différentes disciplines soignantes intervenant en EHPAD
- Connaissance de la législation encadrant le fonctionnement des EHPAD

Savoir-être et soft-skills

- Fort potentiel relationnel
- Qualités d'écoute et de pédagogie
- Disponibilité
- Capacités de négociation
- Sens de l'organisation

Votre profil

- Diplôme d'État de Docteur en médecine, DES (Diplôme d'études spécialisées) complété d'un DESC (Diplôme d'études spécialisées complémentaires) de gériatrie ou d'une capacité de gérontologie ou d'un DU de médecin coordonnateur en EHPAD ou à défaut d'une attestation de formation délivrée par un organisme agréé
- Expérience en tant que médecin salarié ou libéral

Date de prise de poste souhaitée

Dès que possible

Rémunération

Convention collective 51

Conditions

CDI, temps partiel 0,30 ETP

Si ce poste vous intéresse, merci de transmettre votre candidature (CV et lettre de motivation) à :
Madame Céline SIMONEAU, Directrice – Résidence Clairefontaine – 3 rue Clairefontaine – Noyant – 49490 NOYANT VILLAGES – direction@clairefontainenoyant.fr